

# **LE VENDEUR À DOMICILE INDÉPENDANT ET SON CHANGEMENT DE STATUT**

---

Commission juridique de la FVD  
Du 31 Mars 2022

---

# SOMMAIRE

---

## **1. Introduction**

1.1 Pourquoi un changement de statut

1.2 Idées reçues

1.3 Choisir le statut: les questions à poser

## **2. Précisions et vocabulaire**

## **3. Les statuts**

3.1 Option simplicité

3.2 Option optimisation

3.3 Les formalités, coûts de passage, obligations comptables

# 1. Introduction

---

## Pourquoi un changement de statut ?

- Obligation légale : seuil VDI dépassé pendant 3 ans
- Réalité du chiffre d'affaires
- Volonté personnelle



# 1. Introduction

---

## Idées reçues :

- Un travailleur indépendant paie plus de 50% de charges sociales
- La troisième année est fatale
- La gestion est trop compliquée

# 1. Introduction

---

## Les questions à se poser pour changer de statut :

- Quels sont vos objectifs personnels ?  
Quel est votre CA ? Quels sont vos objectifs de revenus ?
- Situation personnelle ? Quel besoin de couverture sociale avez-vous ?
- Quelle est votre situation fiscale personnelle ?
- Souhaitez-vous vous associer ?

## 2. Précisions et vocabulaire

---



## 2. Précisions et vocabulaire

---

### **Comment calculer le chiffre d'affaires ?**

Le chiffre d'affaires est issu :

- De l'activité d'achat-revente : somme des ventes au détail
- Des commissions

Attention : un chiffre d'affaires est toujours hors taxes

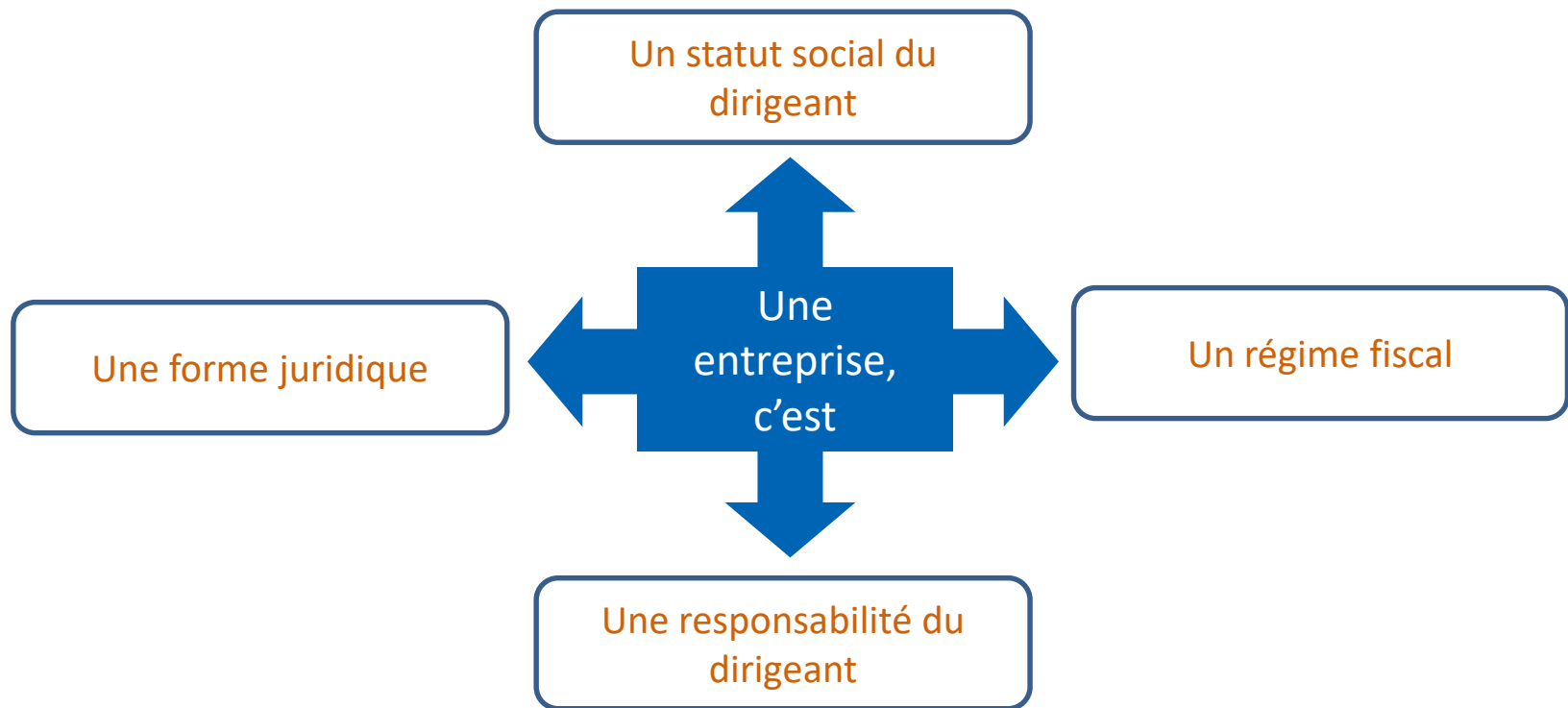
### **Comment calculer la marge ?**

La marge est constituée par la différence entre :

- La somme des ventes au détail
- Le prix d'achat des produits vendus

## 2. Précisions et vocabulaire

---





## 2. Précisions et vocabulaire

---

Une entreprise c'est en fonction des cas :

### 1 – Une forme juridique

Micro-entrepreneur (ex auto-entrepreneur)      EURL, SARL

Entrepreneur individuel      SASU, SAS

### 2 – Un statut social du dirigeant

Régime général (salarié)      **OU**      travailleur non salarié (TNS)

### 3 – Un régime fiscal

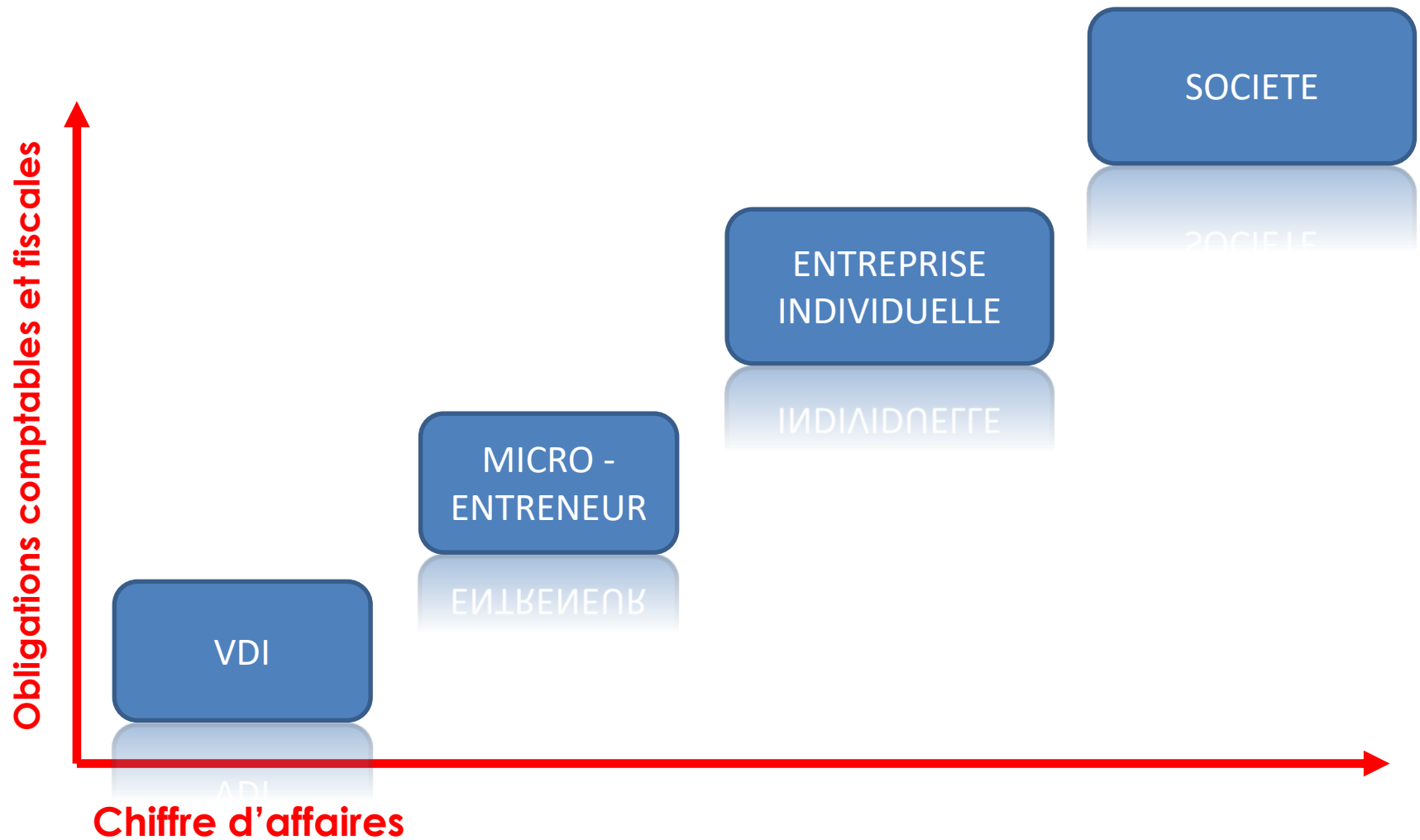
Impôt sur le revenu      **OU**      impôt sur les sociétés

### 4 – Une responsabilité du dirigeant

Limitée      **OU**      illimitée

**Et c'est ce que nous allons voir ensemble...**

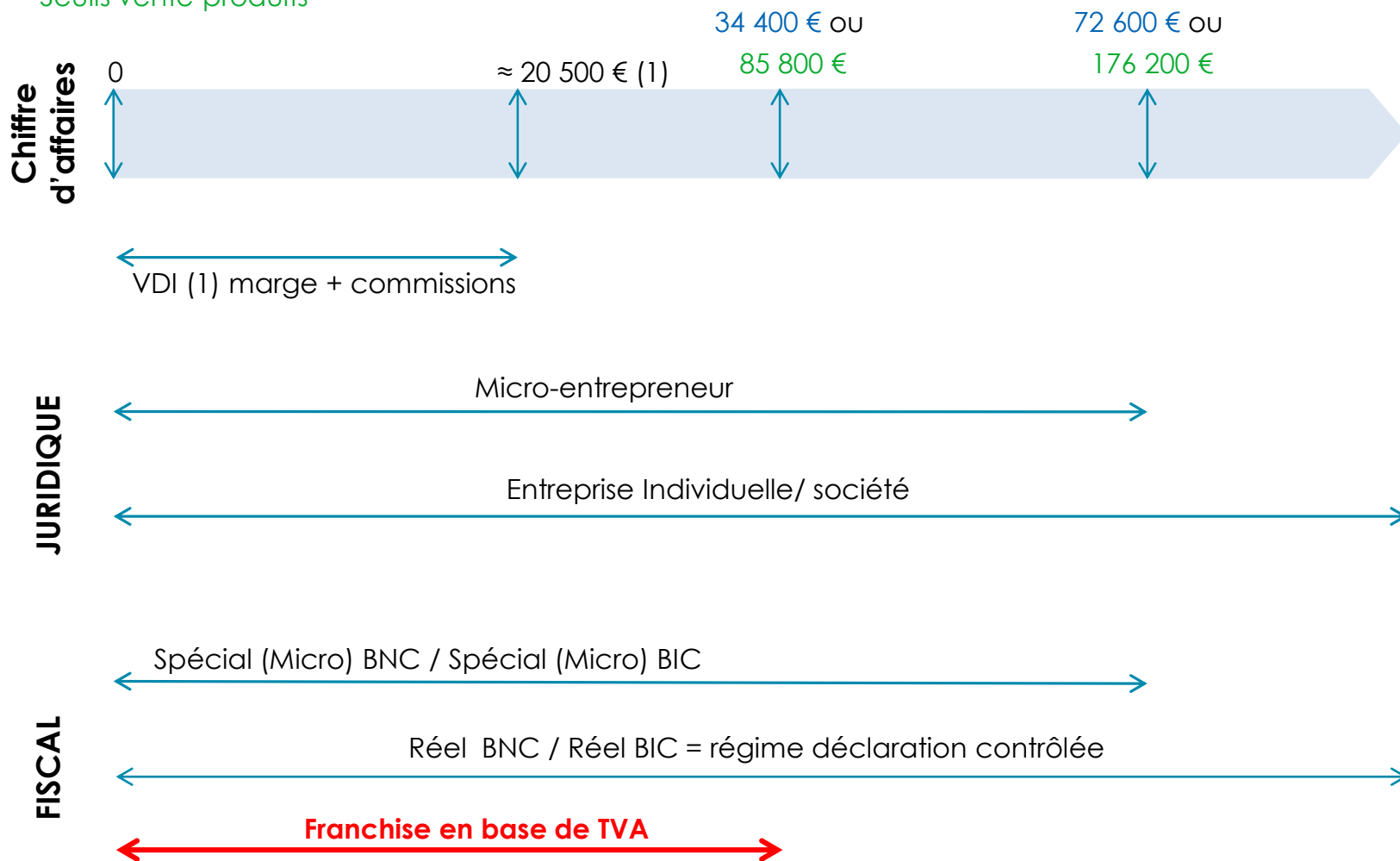
## 2. Précisions et vocabulaire



## 2. Précisions et vocabulaire

Seuils commissions

Seuils vente produits



## 2. Précisions et vocabulaire

---

Statut	Régime	Couverture	Base	Taux
<b>Micro-entrepreneur</b>	Micro-social	Maladie, maternité, IJ, CSG/CRDS, alloc familiales, retraite de base, retraite complém., invalidité, décès	Chiffre d'affaires (CA)	12,8 % sur le CA de l'activité ventes + 22% sur le CA de l'activité services
<b>Entreprise individuelle au réel</b>	TNS	Maladie, maternité, IJ, CSG/CRDS, alloc familiales, retraite de base, retraite complém., invalidité, décès	Bénéfice	Taux SSI (ex-RSI)
<b>EURL à l'IS</b>	TNS	Maladie, maternité, IJ, CSG/CRDS, alloc familiales, retraite de base, retraite complém., invalidité, décès	Rémunération du gérant	Taux SSI (ex-RSI)
<b>SASU à l'IS</b>	Général (id salarié)	Comme pour les salariés (sauf ass. Chômage)	Rémunération du président	Taux des salariés

TNS = travailleur non salarié

SSI = Sécurité Sociale des Indépendants

# 3. Les statuts

---

## Option « simplicité »

- Le chiffre d'affaires est stable
- Peu d'obligations administratives
- Cotisations et IR sur le CA



Micro-entrepreneur



Entreprise individuelle  
régime micro

## Option « optimisation »

- Volonté de croissance
- Volonté d'optimisation du net perçu
- Frais réels à justifier à 40% / 50% du CA



Entreprise individuelle  
au régime de la  
déclaration contrôlée



Société

### 3. Les statuts – option simplicité

---

#### **Le Micro-entrepreneur (ex auto-entrepreneur)**

Charges sociales calculées sur le CA (pas sur le résultat)  
Taxation des recettes sans tenir compte des charges

- ↪ Déclaration d'activité simplifiée
- ↪ Obligations comptables réduites (un livre de recettes)
- ↪ Franchise de TVA (**attention aux seuils**)
- ↪ Possibilité d'opter pour un prélèvement libératoire fiscal (impôt sur le revenu) et social
- ↪ Limite des recettes
- ↪ Frais forfaitaires (charges soc + frais prof) : 34 % pour les mandataires, 71% pour les acheteurs revendeurs, 50% et 71% pour une activité mixte

**Conclusion : adapté si peu de frais professionnels, tranche d'imposition basse, recettes stables et/ou pour un demandeur d'emploi**

### 3. Les statuts – option simplicité

---

#### **L'Entreprise individuelle** **Au régime de la Micro entreprise**

Mêmes spécificités que le micro entrepreneur (ex auto entrepreneur)

Possibilité d'opter pour le régime « Classique » des charges sociales

### 3. Les statuts – option optimisation

---

#### **L'entreprise individuelle au régime fiscal de la déclaration contrôlée**

Possibilité de déduire toutes les charges réellement exposées dans l'intérêt de l'entreprise de:

- La base de cotisations sociales
- La base de l'impôt sur le revenu

Calcul du résultat = chiffre d'affaires – charges professionnelles.

Attention: le niveau de charge doit être cohérent / raisonnable / justifié

- ↪ Obligation de tenir une comptabilité
- ↪ Système de calcul provisoire et de régularisation des charges sociales
- ↪ Déclarations de TVA
- ↪ Déclaration fiscale du résultat : liasse fiscale 2035 mandataire / 2031 acheteur revendeur

**Avantage : Optimisation sociale et fiscale possible**



### 3. Les statuts – option optimisation

---

#### **Les sociétés**

Personne morale créée.  
La société pourra être soumise à l'IS ou à l'IR.  
Patrimoine distinct.

- ↳ Formalités de création: rédaction statuts
- ↳ Obligation de tenir une comptabilité
- ↳ Système de calcul provisoire et de régularisation des charges sociales pour le gérant d'EURL ou SARL (TNS)
- ↳ Possibilité d'un dirigeant salarié en SAS et SASU
- ↳ Déclarations de TVA et autres taxes
- ↳ Déclaration fiscale du résultat: liasse fiscale 2065

### 3. Les statuts – exemples IR et cotisations sociales

POUR UN MANDATAIRE	STATUT VDI	%	MICRO ENTREPRENEUR	%	MICRO ENTREPRENEUR	%
			<u>Sans</u> versement fiscal libératoire		versement fiscal libératoire	
<b>COMMISSIONS (Recettes)</b>	33 000	100%	33 000	100%	33 000	100%
Total charges déductibles	11 220	34,00%	11 220	34,00%	11 220	34,00%
Revenu Imposable à l'IR	21 780	66,00%	21 780	66,00%	21 780	66,00%
<b>IMPÔT SUR LE REVENU (1)</b>	<u>1 056</u>	3,20%	<u>1 056</u>	3,20%	726	2,20%
<b>CHARGES SOCIALES PAYEES (hors CFP)</b>	<u>5 554</u>	17%	7 260	22%	7 260	22%
<b>CHARGES SOCIALES Entreprise VD</b>	<u>10 100</u>	31%				
<b>GAINS NETS REELS après Impôt et charges sociales</b>	26 390		24 684		25 014	
(1) calculés sur le revenu avec une part	Ch sociales en Tranche P					

### 3. Les statuts – formalités, coûts, obligations

---

#### – **Inscription :**

- Micro-entrepreneur: Une simple inscription au Centre de Formalités des Entreprises par télé-déclaration. C'est gratuit.
- Entreprise individuelle : Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : coût réduit 65 €
- Société : rédaction des statuts et enregistrement, budget minimum 1000€

#### – **Gestion :**

- Micro-entrepreneur : livre de recettes et facturation sans TVA
- Entreprise individuelle:
  - Comptabilité simplifiée : recettes – dépenses mais tenue avec rigueur.
  - Si régime de la déclaration contrôlée: recours à un expert-comptable
  - **Adhésion à un centre de gestion : impératif. Coût de l'adhésion 200 à 300 €.**
- Société : comptabilité et déclarations fiscales multiples

### 3. Les statuts – formalités, coûts, obligations

---

Quel que soit le statut :

- ➔ **Nécessité d'avoir un compte en banque séparé**
- ➔ **Rigueur dans le classement des pièces comptables**
- ➔ **Attention : chiffre d'affaires ne signifie pas bénéfice**